



&



ASSOCIATION
FAITES DE LA PAIX
DANS LE MONDE



VIDE-GRENIER VIDE-JARDIN, MARCHÉ ARTISANAL & LOCAL

RESTAURATION
BAR

DIMANCHE 1^{er} JUIN
9H -18H

CONCERTS
CONFÉRENCES
EXPOS

VIDE-FRINGUES

JEUX ET
ANIMATIONS



Au bout de la RUE ROCHE BLANCHE-44680 STE-PAZANNE

contacts et inscriptions :

vide-grenier : orga.ecofolies@gmail.com, 07 68 39 75 12

vide-jardin, marché artisanal : contact@faitesdelapaixdanslemonde.fr,

06 81 78 78 35

Règlement

01-Le vide-grenier et le vide fringues se déroulent sur l'exploitation agricole de la ferme Ecofolies, 23, rue Roche Blanche 44680 Sainte-Pazanne.

Le marché artisanal et local et le vide jardin se déroulent au jardin extraordinaire, 23 bis, rue Roche Blanche 44680 Sainte-Pazanne.

02-Avant l'installation, se présenter aux organisateurs qui vous communiqueront votre numéro d'emplacement sur présentation de votre pièce d'identité.

03-Le déballage se fera de 7h30 à 9h. Le remballage se fera de 18h à 19h.

04- Prix de l'emplacement (nu fourni **sans** table/chaise/barnum/etc...).

Ecofolies : Vide grenier : 10€ l'emplacement **nu** de 2m x 3m.

Faites de la Paix dans le Monde :

Vide Jardin : 3€ le mètre linéaire.

Marché local/artisanal : 30€ l'emplacement **nu** de 3m x 3m.

05-Un exposant peut louer plusieurs emplacements. Les associations se réservent le droit de limiter ce nombre.

06-Les emplacements sont strictement réservés aux particuliers pour le vide-grenier. Le vide jardin et le marché local/artisanal sont ouverts aux particuliers, associations, auto-entrepreneurs. Pour les entrepreneurs, merci de nous fournir le N° de SIRET lors des inscriptions.

07-Parking dédié aux véhicules des exposants. **Pas de véhicule sur le site durant l'accueil du public.**

08-L'exposant peut utiliser ses propres éléments de présentation : portant, cintres...

09-Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il peut occasionner à autrui, aux marchandises et aux biens d'autrui.

10-L'association Ecofolies et l'association Faites de la Paix dans le Monde ne sont pas responsables des détériorations, des vols et de leurs conséquences.

11-Sont interdits à la vente : les animaux, biens alimentaires, alcool (sauf sur le marché local, artisanal) et tout ce qui ne rentre pas dans le cadre de la manifestation.

12-La vente par les enfants est autorisée sous contrôle parental.

13-Seuls les dossiers complets sont pris en compte. En cas de surnombre, une liste d'attente sera faite.

14-Chaque exposant doit remplir et signer une déclaration sur l'honneur (en page 4) destinée à la préfecture.

15-Une **photocopie de la carte d'identité** (ou passeport ou permis de conduire) recto-verso est demandée à l'inscription, ces données restant confidentielles et regroupées dans un registre destiné à la préfecture.

16-Une boisson chaude est offerte à chaque exposant (sur présentation d'un ticket remis à l'arrivée).

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

(Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail)

Vide-grenier :

Nombre d'emplacements réservés : x 10€ = €

Vide jardin:

Nombre de mètres linéaires réservés : x 3€ = €

Marché artisanal / local :

Nombre d'emplacements réservés : x 30€ = €

Attention, estimez bien la surface* dont vous avez besoin !

Date :/...../..... Signature :

Envoyez votre inscription accompagnée de votre attestation sur l'honneur dûment complétée, de la **copie recto-verso de votre pièce d'identité**, et de votre **règlement**, chèque établi à l'ordre :

- Ecofolies pour le vide grenier
- Faites de la Paix dans le Monde pour le vide jardin ou le marché artisanal et local.

Par mail, téléphone ou courrier :

- orga.ecofolies@gmail.com - 23, rue Roche Blanche 44680 SAINTE-PAZANNE

- contact@faitesdelapaixdanslemonde.fr - 06 81 78 78 35 - 23 bis, rue Roche Blanche 44680 SAINTE-PAZANNE

Renseignements ou informations par mail.

Attestation sur l'honneur

Inscription vente à déballage se déroulant le 1er juin 2025 à Sainte-Pazanne.

Personne physique:

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Adresse :

.....

.....

Pièce d'identité N°

Délivrée le

Par.....

Type de pièce d'identité (**raier les mentions inutiles**) :

Carte d'identité - permis de conduire – passeport

N° d'immatriculation de mon véhicule :

.....

Déclare sur l'honneur :

-ne pas être commerçant(e)

-ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du Code du commerce) / et plantes et boutures.

-ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 Code pénal).

Fait à : Le :

Signature :

Ne pas jeter sur la voie publique